

Intervention



Les États Généraux du Théâtre Professionnel au Québec

Pierre Rousseau

Number 14, February 1982

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/57477ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Intervention

ISSN

0705-1972 (print)

1923-256X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Rousseau, P. (1982). Les États Généraux du Théâtre Professionnel au Québec. *Intervention*, (14), 11–11.

Les États Généraux du Théâtre Professionnel au Québec



Les 6, 7, 8 et 9 novembre 1981 avaient lieu à Montréal les États Généraux du Théâtre Professionnel au Québec (EGTP). Plus de quatre cents personnes du milieu théâtral se réunissaient alors pour se concerter et adopter des résolutions exprimant l'avis du milieu sur la présente situation dans le secteur du théâtre et sur les politiques culturelles de l'État à ces divers paliers de gouvernements (municipal, provincial et fédéral).

Le temps et l'espace nécessaire à une analyse de cet événement étant, ici, insuffisant, voici un compte-rendu en trois points qui se veut informatif. Il serait souhaitable que la revue *Intervention* s'attarde éventuellement à une analyse détaillée de la situation théâtrale québécoise.

Origine des EGTP.

Les EGTP tiennent leur origine d'un mouvement de contestation entrepris par de jeunes troupes au lendemain de coupures opérées par le Ministère des Affaires Culturelles (MAC) du Québec dans le secteur des jeunes organismes. Le 13 septembre 1979, une assemblée réunissait ces troupes coupées, et bien d'autres troupes et intervenants-es, et décidait d'appeler une Assemblée Générale du milieu professionnel théâtral afin d'envisager des mesures à prendre face à l'État.

C'est lors de cette Assemblée Générale, tenue à Montréal le 3 février 1980, que furent convoqués les EGTP. Un comité organisateur, représentatif de tout le milieu (de l'Association des Directeurs de Théâtre (ADT) à l'Association Québécoise du Jeune Théâtre (AQJT), fut mandaté pour organiser ces États Généraux. On demanda des subventions, des groupes de travail se sont réunis pour préparer des dossiers d'étude sur les sujets suivants: les politiques culturelles, la régionalisation, une nouvelle catégorisation, les missions socio-culturelles des organismes de théâtre, les lieux théâtraux, le statut de l'artisan-e de théâtre, le Conseil Québécois du Théâtre, de nombreuses consultations furent menées et un document préparatoire acheminé aux participants-tes.

Tout au long de ce travail, le point principal a toujours été le rapport à l'État. (D'ailleurs seuls les organismes dépendant en partie de l'État étaient invités aux EGTP, en plus des individus. Donc les théâtres à but lucratif et à caractère commercial n'étaient pas présents, tels les théâtres d'été). Ce rapport à l'État s'établissait sur une base de chiffres et de statistiques bien plus que sur une analyse politique de la situation actuelle qui aurait permis de démasquer certains aspects idéologiques que cachent trop souvent les différentes politiques gouvernementales, y compris dans les arts.

Cette préoccupation politique était tellement absente que les EGTP ont même adopté une proposition qui demande à l'État de faire du théâtre sa priorité culturelle pour les trois prochaines années, et cela sans aucune considération pour les autres secteurs culturels. Les éléments les plus progressistes de l'assemblée n'ont jamais réussi à convaincre les autres de refuser cette proposition. À l'heure où l'unité devient une nécessité, le théâtre décide de s'isoler du secteur culturel et des autres secteurs touchés par la crise, tels le social et l'éducation.

La question de la représentativité.

Suite aux EGTP, les journaux officiels ont passablement dénigré l'événement en l'attaquant durement sur la question de la représentativité. L'ADT avait annoncé son retrait à la toute dernière minute, prétextant un désaccord sur la question de la nomenclature proposée des artisans et artistes ayant droit de participation aux EGTP. Cette nomenclature excluait effectivement certaines fonctions importantes dans le travail des compagnies de théâtre, mais plus rattachées à l'aspect administratif. Une proposition votée in extremis le samedi matin rétablissait la situation; mais l'absence de l'ADT jeta un baume sur les EGTP. De plus, il faut souligner que l'assemblée était principalement composée de jeunes comédiens-nes et que les autres professions reliées au théâtre n'étaient que faiblement représentées.

Force est donc d'admettre une certaine déficience au niveau de la représentativité; la réunion de tout le milieu ne s'est pas faite, mais ce n'est pas une raison suffisante pour mettre de côté les résultats de ce premier pas. Et puis, qui sait si l'ADT n'essayait pas plutôt de protéger ainsi un «lobbying» plus rassurant qu'une coalition risquée avec de jeunes organismes qui demandent principalement une meilleure redistribution des subventions? La question se pose et mérite une certaine réflexion.

Le comité provisoire et le Conseil Québécois du Théâtre.

Le chapitre le plus important des EGTP portait sur la création éventuelle d'un Conseil Québécois du Théâtre, représentatif du milieu, devant «faire respecter et permettre la mise en application des recommandations adoptées lors des EGTP.» Un comité provisoire élu à la fin de l'assemblée a reçu comme mandat prioritaire de voir, dans les meilleurs délais, à convoquer une Assemblée Générale de fondation de ce CQT, cette assemblée réunirait tous les intervenants du milieu afin d'étudier un projet de composition et de fonctionnement pour ce Conseil.

Ce projet prend beaucoup d'importance à ce stade-ci de la situation, puisqu'en regard de la relative représentativité des EGTP, seul un Conseil Québécois du Théâtre réunissant vraiment tout le milieu sera en mesure de faire respecter les résolutions des EGTP. Le comité provisoire devra donc réussir là où le comité organisateur des États Généraux a échoué: réunir **tout** le milieu. Reste à savoir si cela est réellement possible? S'il n'y a pas des barrières idéologiques infranchissables et des intérêts contradictoires qui rendent impossible une telle réunion? Ou bien est-ce que la crise actuelle peut rendre possible un tel front commun du secteur théâtre, et éventuellement s'ouvrir à tout le secteur culturel, puis aux autres secteurs de notre société qui vivent, eux aussi, très durement cette crise?

Sinon les résolutions des EGTP perdent de leur poids et leur mise en application risque d'en être retardée ou remise aux calendes grecques. Dans un tel cas, il faudra repenser l'idée d'un front uni dans le milieu du théâtre et **qui** pourrait y participer sur une base de revendications large mais avec, peut-être, moins d'écarts idéologique et d'intérêts qu'en présente «l'idéal» de réunir **tout** le milieu.

Voilà des questions fort importantes et les prochains mois seront déterminants à cet effet.

Malgré l'importance de ce Conseil Québécois du Théâtre, il ne faudrait pas penser que les autres résolutions ne sont que des points secondaires du débat. La question de la régionalisation est présentement sur la sellette avec la création des Municipalités Régionales de Comté, la proposition de revoir les catégories de théâtres subventionnés prend toute son importance lorsqu'il s'agit de penser à une meilleure redistribution des fonds publics, les droits d'auteurs, les lieux théâtraux insuffisants ou inadéquats, etc., sont tous des points importants qui ont aussi fait l'objet de résolutions et si, dans certains cas, des organismes déjà existant pourront en assurer le respect et la mise en application, ce n'est malheureusement pas le cas pour toutes, d'où l'importance de ce CQT pour assurer un suivi complet aux EGTP.

Finalement, les EGTP auront laissé le milieu aussi sceptique et perplexe qu'il l'était avant leur tenue. Les plus optimistes diront que c'est un premier pas et les plus pessimistes répondront que c'est un bien petit pas!

Pierre Rousseau